

DOCTORAT régi par l'arrêté du 7 août 2006

RAPPORT DE SOUTENANCE

Spécialité:

68 - biologie des organismes

Thèse présentée par :

BOULAY Julien

Date de la soutenance :

mercredi 16 décembre 2015

Président du Jury:

THERRY HANCE

Rapporteur de séance :

HORBERT TELMON

Les membres du jury désignent parmi eux un président et, le cas échéant, un rapporteur de soutenance. Le président doit être un professeur ou assimilé au sens des dispositions relatives à la désignation des membres du Conseil national des universités ou un enseignant de rang équivalent.

Le directeur de thèse, s'il participe au jury, ne peut être choisi ni comme rapporteur de soutenance, ni comme président du jury.

(extrait de l'art. 19 de l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale)

Pour conférer le diplôme de docteur, le jury porte un jugement sur les travaux du candidat, sur son aptitude à les situer dans leur contexte scientifique et sur ses qualités générales d'exposition.

Lorsque les travaux de recherche résultent d'une contribution collective, la part personnelle de chaque candidat est appréciée par un mémoire qu'il rédige et présente individuellement au jury.

L'admission ou l'ajournement est prononcé après délibération du jury.

Le président signe le rapport de soutenance qui est contresigné par l'ensemble des membres du jury. Ce rapport peut indiquer l'une des mentions suivantes : honorable, très honorable, très honorable avec félicitations. La plus haute mention, qui est réservée à des candidats aux qualités exceptionnelles démontrées par les travaux et la soutenance, ne peut être décernée qu'après un vote à bulletin secret et unanime des membres du jury. Dans ce cas, le président du jury établit un rapport complémentaire justifiant cette distinction.

Le rapport de soutenance est communiqué au candidat.

(extrait de l'art. 20 de l'arrêté du 7 août 2006 relatif aux études de troisième cycle)



COLLEGE DOCTORAL

École Doctorale BIOLOGIE SANTÉ

RAPPORT DE SOUTENANCE

Ce 16 décembre, le Jury a en le plaisir d'entendre la présentation de la Chèse de doctorat de Julien Boulay et d'apprécier de délense. Le document écrit temoigne de la grande quantité de travoil à compli dans un laps de temps rebruement Court mais auxi de la qualité du travail. Le Jury souligne l'originalité de l'approche sabée sur un excellent back ground théorique. La dimarche scientisique du Canstiolat apparaît clairement dons le document et les dissipre du Canstiolat apparaît clairement dons le document et les dissipre parties s'enchaînedarse seancoup de logique. L'état de l'art fait l'objet d'une publication de reune sur les agrépats hetéraspécisiques, publication soumisent et en cours d'évaluation. Le travail experimental est publication soumisent en cours d'évaluation. Le travail experimental est publication soumisent en cours d'évaluation. Le travail experimental est publication soumisent en cours d'évaluation. primarion soume et en coms or enametron. Le travail experimental est movateur et lait prheve de blancoup d'ingémissité, le modèle biològique étant particulièrement difficile. La discussion est excellente et montre l'ouverlure du Condidat à d'autres modèles biologiques. Au total, le travail fiva du Condidat à d'autres modèles biologiques. Au total, le travail fiva l'objet de 5 publications scientifiques dont trais sont déjà acceptées. Il objet de 5 publications scientifiques dont trais sont déjà acceptées. d'avenir dans d'accellentes revues Ce travail offre des perspectives d'avenir dans d'accellentes revues Ce travail offre des perspectives d'avenir intéressantes et ouvre un nouveau pan de recheche en écologie. comparementale.

La prisertation a été très claire, pédagogiphe account le conducteme pui reflete la démarche expérimentale. Les illustrations étaient expérictes de l'ensemble à donné une très belle vue de la Chèse et confirme les capacités de L'ensemble à donné une très belle vue de la Chèse et confirme les capacités de Communication du candidat. Le Junya posé de mambreuses questions parfois très communication du candidat. Le Junya posé de mambreuses questions parfois très Pointres le débat qui s'en est suivi à étérniche et les réponses bien à propos. Le Condidat argumente salidement, en toute normétate à mets bien en étidence Ce pris restr à captorer. Au total, la défense publique montre pre le condidat a ocquisure exallente maitrise de son sujet et une capacité de prise de recul qui troduit une belle moturité scientifique. Fait à Lille, le mercredi 16 décembre 2015

Le Président du jury,

Le Rapporteur de séance,

Les Membres du jury,



FORMULAIRE D'AVIS DU JURY SUR LA DIFFUSION DE LA THESE

1 - TITRE DE LA THESE:

Etude du comportement d'agrégation des larves nécrophages de Diptères : de l'individuel au collectif.

2 - NOM DE L'AUTEUR ET PRENOM:

BOULAY Julien

3 - MEMBRES DU JURY:

Professeurs: DENEUBOURG JEAN-LOUIS, THIERRY HANCE, NORBERT

TELMON, HEDOUIN VALERY,

Docteurs: FOURNIER DENIS, CHARABIDZE DAMIEN, GAUTRAIS JACQUES,

VERHEGGEN FRANÇOIS,

4 – <u>DATE DE LA SOUTENANCE</u> : mercredi	16	décembre	2015
--	----	----------	------

5 – <u>VALIDATION DE LA THESE</u> :

Version soutenue

☐ Version modifiée après corrections demandées au cours de la soutenance

6 - CAS PARTICULIER: THESE CONFIDENTIELLE:

M Non

☐ Oui jusqu'au/20.... (date obligatoire)

Motif (ex : dépôt de brevet en cours) :

NOM DU PRESIDENT DU JURY

THIERRY HANCE

SIGNATURE



A remettre à : Mme FOFANA - Ecole Doctorale Faculté de Médecine - 1 Place de Verdun 59045 Lille Cedex

Téléphone: 03.20.62.34.27 laurence.fofana@univ-lille2.fr

- Attestation de correction du mémoire de thèse -

Je, soussigné(e), Valery HEDOUIN,

directeur de la thèse intitulée : Etude du comportement d'agrégation des larves nécrophages de Diptères : de l'individuel au collectif.

de Monsieur ROLL AY Julien

	de Monorda Book (1 odnom
certifie :	
	que les corrections demandées par le jury, au cours de la soutenance, ont bien été effectuées
	que la thèse soutenue n'a pas fait l'objet de demande de corrections particulières, ou seulement des corrections mineures

Fait à : L'lle Fait à: li lle Le: M che he Lel

Signature du Directeur de thèse :

UCL Université catholique de Louvain



Earth and Life Institute **Biodiversity** Prof. Th. Hance

Lille, le 16 décembre 2015

Madame Fofana Ecole doctorale Faculté de Médecine, 1, Place Verdun 59045, Lille

Cher Président de l'école doctorale

Après en avoir délibéré, le jury à l'unanimité et en respectant la procédure a décidé d'octroyer la mention honorable avec **félicitations** pour la thèse de doctorat de Julien Boulay.

Les éléments qui motivent la décision du jury sont les suivants :

- 1. Le candidat, Julien Boulay, a effectué sa thèse dans un domaine nouveau en apportant des connaissances fondamentales nouvelles au domaine très appliqué de l'entomologie forensique
- 2. La thèse est particulièrement innovante, notamment pour ce qui concerne la méthodologie élaborée avec un modèle biologique particulièrement difficile. Les expérimentations sont rigoureuses et placées dans un contexte théorique élaboré
- 3. Cinq publications sont issues de ces résultats, dont trois déjà acceptées dans d'excellentes revues (notamment Animal Behaviour et Proc. Royal Soc. B) et cela dans le temps limité de la thèse. C'est remarquable vu la nouveauté du sujet et cela reflète bien le background théorique du travail qui élargit son intérêt à d'autres domaines.
- 4. La présentation orale était extrêmement didactique et claire. C'était une excellente synthèse qui a bien mis en évidence la démarche intellectuelle du candidat.
- 5. La défense était rigoureuse et approfondie devant un jury de 8 personnes spécialisées. Le candidat a répondu avec honnêteté, avec beaucoup de justesse et de recul par rapport à son propre travail, ce qui illustre sa maturité scientifique.

En conséquence, le jury a estimé que la thèse sortait largement de la moyenne et offrait des données nouvelles dans un nouveau domaine dont elle balisera les recherches futures.

En tant que président du jury, j'appuie totalement cette décision.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Prof. THIERRY HANCE EARTH & LIFE INSTITUTE

Université catholique de Louvain Biodiversity Research Centre Croix du Sud, 4-5 bte L7.07.04

B-1348 Louvain-la-Neuve

Prof. Th. Hance Président du Jus de

J. BOULAY



DOCTORAT régi par l'arrêté du 7 août 2006

PROCES-VERBAL DE SOUTENANCE

En application de l'arrêté ministériel du 7 août 2006 relatif aux études de troisième cycle,

Vu la thèse présentée en soutenance le mercredi 16 décembre 2015, par

Monsieur BOULAY Julien

né le 22 août 1987à CHARTRES - EURE-ET-LOIRE

pour l'obtention du grade de DOCTEUR, discipline Evolution, écologie, biologie des populations, spécialité 68 - biologie des organismes sur le sujet suivant :

Etude du comportement d'agrégation des larves nécrophages de Diptères : de l'individuel au collectif.

Nous, Professeurs: DENEUBOURG JEAN-LOUIS, THIERRY HANCE, NORBERT

TELMON, HEDOUIN VALERY,

Docteurs: FOURNIER DENIS, CHARABIDZE DAMIEN, GAUTRAIS

JACQUES, VERHEGGEN FRANÇOIS,

avons jugé **BOULAY Julien**, digne du grade de DOCTEUR que nous lui avons conféré avec la mention TRÈS HOMORAISCE AUEC FELICITATIONS

Fait à Lille, le mercredi 16 décembre 2015

Le Président du jury,

Le Rapporteur de séance,

Les Membres du jury,